





CDA MEUSE

Réunion du bureau, le mardi 25/03/2025 à 09h30 par visioconférence

Président CDA	HOFFMANN Christian (Désignateur)
Secrétaire CDA	BOESCH Frédéric
Membres présents	HUTIN Stéphane (Représentant des arbitres au CD du DMF), WITTMANN Aurélien
Membre excusé	FAY Daniel (Président du DMF), DESCHAMPS Bernard.

Ouverture de séance :

HOFFMANN Christian remercie les membres présents et énumère l'ordre du jour :

- 1- Étude d'un dossier transmis par la Commission Administartive (U14 interdistricts)
- 2- Questions et informations diverses

- - - - - - - - - - - - -

1- Étude d'un dossier transmis par la Commission Administartive (U14 interdistricts)

La CDA 55 est saisie par le District 55 et prend connaissance du PV de la commission administrative en date du 04/03/2025 quant à un courriel rédigé par l'Es Laneuveville sur la rencontre U14 interdistricts (groupe B) opposant Us Vandoeuvre 1 – Es Laneuveville 1 du 01/03/2025.

Après étude des pièces versées au dossier :

- Considérant que l'Es Laneuveville conteste l'âge de l'arbitre assistant bénévole de l'équipe de l'Us Vandoeuvre, celui-ci étant susceptible de ne pas avoir l'âge requis pour être arbitre assistant (- de 15 ans);
- Considérant que la statut de l'arbitrage (LGEF) prévoit en son article 15- 2., la désignation de « Très Jeune arbitre » (13 et 14 ans au 01/01 de la saison), exclusivement pour des rencontres de compétitions de Jeunes.

Par ces motifs, la CDA 55 décide de ne pas donner suite au courriel de l'Es Laneuveville.

2- Questions et informations diverses

- Un « tour de table » est effectué. Aucune remarque n'est apportée par les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian HOFFMANN souhaite à l'ensemble des membres une bonne journée.

La réunion du bureau est levée à 09h45.

Le Secrétaire de séance :

Frédéric BOESCH

Le Président de séance :

Christian HOFFMANN